

➤ **Formations initiales ou « longues »**

1. Université de Marne la Vallée : Formation continue en Ingénierie Parasismique. Formation à la prévention du Risque Sismique dispensée en 2^{ème} année du Master en Ingénierie Parasismique. Rentre dans le cadre de la formation continue et de la formation en alternance.

Elle a pour objectif d'appréhender et résoudre l'ensemble des problèmes majeurs posés par la réalisation ou la réhabilitation d'ouvrages à vocation industrielle, commerciale ou d'habitation, publique ou privée, insérés dans un site géologique présentant un risque sismique en traitant aussi des aspects sociologiques et humains à titre préventif ou correctif ; d'aborder les problèmes rencontrés pour la construction sur des sites présentant des risques majeurs face à des phénomènes naturels non sismiques (éboulements, glissements de terrain) ; être à même d'implanter, concevoir, dimensionner, construire et équiper les ouvrages de types cités, qu'ils soient réalisés en acier, béton, maçonnerie ou bois et quelle que soit l'intensité sismique sur le site retenu ou le risque naturel majeur de nature similaire prédictible pour ce site.

Lien vers la formation présentée :

<http://www.univ-mlv.fr/enseignements/organisation/formations/master.php?specialite=46>

2. DPEA (Diplôme propre aux Ecoles d'Architecture, délivré par l'école d'Architecture de Marseille Luminy) : Formation parasismique des architectes, formation de 3^{ème} cycle décentralisée aux Antilles en Architecture parasismique. L'accès à cette formation se fait sur demande, la priorité étant accordée aux Architectes affiliés à l'Ordre, et aux Ingénieurs BET et des Bureaux de Contrôle, au Maîtres d'ouvrage professionnels des services territoriaux et des SEM, en particuliers les architectes, ingénieurs et techniciens supérieurs justifiant de leur expérience, cadres des pompiers, ainsi qu'aux géologues et géotechniciens confirmés. Suivre cette formation permet notamment aux architectes de pouvoir figurer sur la liste d'aptitude des personnes qualifiées en conception aux Antilles.

3. ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat), Voie d'approfondissement « Prévention et Gestion des Risques » : Application au risque sismique dans l'axe Prévention des Risques Majeurs, Axe Prise en compte des risques dans l'aménagement et la gestion durable des territoires. Programme mis en œuvre sur l'année scolaire 2006-2007

Lien vers l'école (*quand mis à jour...*)

<http://www.entpe.fr/Prive/index-formation.htm>

4. Création d'un module de formation professionnelle dans le domaine du risque sismique dans les centres de formation de l'AFPA : 5 formations individualisées pour 5 groupes d'acteurs (constructeurs d'ouvrages importants, entreprises intervenant sur l'habitat individuel ou collectif, maîtres d'ouvrages ou donneurs d'ordres publics et privés, les « apprenants » et les formateurs de la formation professionnelle et initiale.

Etat actuel de cette action : rédaction de cahier des charges détaillés et complets.

➤ **Formations continues ou autres**

1. ENS Cachan : Eurocode 2. Cette formation s'adresse aux ingénieurs et techniciens de bureau d'études et de contrôle en bâtiments, génie civil et ouvrages d'arts, aux responsables techniques au sein de maîtrise d'œuvre privée ou publique ou aux

enseignants. Elle permet de comprendre et intégrer les nouvelles philosophies de calcul des structures en béton armé et béton précontraint, d'identifier chaque point particulier pour lesquels les changements sont notables au regard de l'ancienne réglementation et de comparer sur des exemples précis les solutions apportées par els Eurocodes vis-à-vis d'un dimensionnement BAEL classique. La prochaine session a lieu les 17, 18 et 31 janvier – 1^{er} février 2007.

Lien vers le site internet : http://www.fcd.ens-cachan.fr/formation/entp_.htm

2. Ponts Formation Edition : Elaborer un PPR Sismique. Cette formation s'adresse aux élus et professionnels des services techniques des collectivités locales et des EPCI, des professionnels des services de l'Etat, des bureaux d'études, aménageurs publics et privés, des professionnels du bâtiment et de l'aménagement urbain, des assureurs géomètres et notaires. Elle permet d'identifier les dispositions réglementaires et le cadre d'élaboration des PPRS, de reconnaître les zones de vulnérabilité et appliquer les règles qui s'imposent en matière d'aménagement et de construction, de s'entourer des compétences techniques nécessaires pour l'élaboration du PPRS et de maîtriser les procédures et les méthodes de travail pour l'élaboration d'un PPRS. La prochaine session de formation a lieu les 29 et 30 janvier 2007.

Lien vers le site internet : <http://www.ponts-formation-edition.fr/risques-naturels-et-technologiques.php3>

3. Ponts Formation Edition : Eurocode 8 – Application aux structures de bâtiment. Cette formation s'adresse aux ingénieurs et techniciens supérieurs, aux projeteurs et vérificateurs chargés de la conception et du calcul des structures de bâtiment au sein de la maîtrise d'œuvre, des bureaux d'étude de contrôle et des entreprises. Elle permet de comprendre le fondement et les principes de base de l'Eurocode 8, d'identifier les évolutions par rapport aux règles actuelles PS 92, de maîtriser les approches nouvelles d'analyse et de vérification, de mesurer les conséquences pratiques à partir d'exemples d'application dans les domaines du bâtiment et d'intégrer ces nouvelles méthodes dans leurs projets. La prochaine session aura lieu du 9 au 11 mai 2007.

Eurocode 8 – Principes, applications, conséquences pratiques. Domaine : Ouvrages d'art. Cette formation s'adresse aux responsables de la conception et du calcul des structures de génie civil au sein de la maîtrise d'œuvre, des bureaux d'étude, des bureaux de contrôle et des entreprises. Elle permet de comprendre le fondement et les principes de base de l'Eurocode 8, d'identifier les évolutions par rapport aux règles actuelles PS 92, de maîtriser les approches nouvelles d'analyse et de vérification et de mesurer les conséquences pratiques à partir d'exemples d'application dans le domaine des ouvrages d'art.

Ces formations s'inscrivent dans un dispositif de formation aux Eurocodes, mis en place pour préparer les secteurs professionnels à ces nouvelles règles.

Lien vers le site internet : <http://www.ponts-formation-edition.fr/-Formations,271-.html>

4. IFORE : Risque sismique – mieux connaître le risque sismique et en améliorer la prise en compte dans les PPRN. Cette formation s'adresse aux agents de l'Etat en poste dans des services risques au sein des DIREN, CETE, préfectures et services de la protection civile ou de la gendarmerie. Elle permet d'appréhender les composantes du risque sismique pour être en mesure de réagir aux études présentées par les bureaux d'études, d'appréhender le contexte législatif et réglementaire, d'identifier els zones à enjeu nécessitant l'élaboration d'un PPR sismique et d'utiliser les outils et les

compétences nécessaires à l'élaboration d'un PPRS. La prochaine session aura lieu sur 2 jours dans la semaine du 11 au 17 mars 2007.

5. BRGM : Le risque sismique et les installations industrielles. Cette formation s'adresse aux agents de la fonction publique qui ont à suivre ou examiner la prise en compte du risque sismique dans les installations industrielles de leur région, soit les « correspondants risques » de chaque DRIRE et les inspecteurs des installations classées. Elle traite de l'aléa sismique, de la vulnérabilité aux séismes et enfin de la prise en compte du risque sismique dans la réglementation des installations industrielles. Les prochaines sessions ont lieu de 1^{er} juin et le 12 novembre 2007.

Le risque sismique dans les bâtiments dits à « risque normal ». Cette formation s'adresse aux agents de la fonction publique qui ont à suivre ou examiner la politique de prévention du risque sismique de leur région de département, soit les agents de l'Etat intervenant dans la prise en compte du risque sismique dans les zones sismiques du territoire national. Elle traite de l'aléa sismique, de la vulnérabilité aux séismes, de la prise en compte du risque sismique pour les bâtiments à « risque normal » et des règles de construction parasismique Eurocode 8 et de leur application. Les prochaines sessions ont lieu le 5 avril et le 13 novembre 2007.

Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) prenant en compte le risque sismique. Cette formation s'adresse aux agents de la fonction publique qui interviennent dans la prescription, le suivi ou l'élaboration des PPRN sismiques dans leur région ou département dans les zones sismiques du territoire national. Elle traite de l'aléa sismique, de la vulnérabilité aux séismes et du guide de réalisation du PRN sismique. Les prochaines sessions ont lieu le 6 avril et le 14 novembre

Lien vers le site internet : http://formation.brgm.fr/catal_07_ris.htm